

train a été conservé pour les voyageurs. On dit que les Prussiens ont occupé Wiesbaden (Nassau). Beaucoup d'habitants avaient quitté la ville.

Les avis de Vienne du 16, disent que la nouvelle, donnée par les journaux officieux prussiens, d'une invitation adressée par M. de Manteuffel à M. de Gablenz pour la formation, en commun, d'un nouveau gouvernement des duchés, est sans fondement. M. de Manteuffel a pris simplement pour lui le gouvernement des Duchés.

Francfort. 17 juin, soir. — Vingt mille hommes sont concentrés en ce moment à Francfort et aux environs, pour la défense de la ville.

Il est passé une quantité considérable de troupes dirigées vers le Nord.

La direction du télégraphe prévient qu'elle n'acceptera plus de dépêche contenant des indications politiques ou militaires.

Hanovre, 17 juin, soir. — Le général prussien Vogel de Sakenstein, est entré, avec ses troupes, ce soir, à 7 heures, dans la ville de Hanovre.

Heidelberg, 18 juin. — On parle d'un engagement d'avant-postes qui aurait eu lieu à l'extrémité orientale de la Saxe entre les hussards prussiens et un corps autrichien vers Lobau ou Rumbourg. On suppose que des forces importantes prussiennes et autrichiennes sont massées de ce côté. D'autres corps considérables se trouveraient en présence sur la frontière silésienne du côté de Troppau.

Mayence, 18 juin. — Le bruit court que l'armée hanovrienne aurait été coupée par les Prussiens et qu'elle ne pourrait faire sa jonction avec l'armée austro-fédérale.

Milan, 17 juin. — Garibaldi est arrivé à Bergame, où il a passé la revue des Bersagliers et des volontaires.

Florence, 17 juin. — Le roi Victor-Emmanuel et le général de Lamarmora sont partis ce matin pour l'armée. On s'attend à ce que les hostilités soient ouvertes incessamment.

Les Autrichiens font de grands préparatifs à Pola. Douze mille hommes y sont concentrés.

Le ministre de la marine est parti pour aller prendre le commandement de sa division. — On croit que le nouveau cabinet sera annoncé à la Chambre, dès que la guerre aura éclaté.

Florence, 18 juin. — On attend d'heure en heure la publication d'un manifeste au peuple italien que le roi doit publier en prenant le commandement de son armée.

Lisbonne, 17 juin. — La session des Cortès a été close par le Roi, qui a fait une brève allocution, dans laquelle il est dit que la situation des finances du pays est satisfaisante, que la question de délimitation a été réglée à l'amiable avec l'Espagne et enfin que le Portugal observera une stricte neutralité vis-à-vis des difficultés actuelles du continent.

## CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 18 juin

On attend d'heure en heure des nouvelles du théâtre de la guerre. C'est, d'après toutes les probabilités, en avant de Dresde, que sera livrée la première bataille entre les armées prussienne et autrichienne. Elle peut être décisive, en ce sens que si la victoire se déclarait en faveur du maréchal Benedeck, il pourrait, ainsi qu'il en a manifesté la résolution, se porter immédiatement sur Berlin. En ce moment, l'avantage au point de vue stratégique est acquis à l'armée autrichienne; en effet, lors même qu'elle serait battue en Saxe ou en Silésie, elle pourrait se replier en toute sécurité sur Vienne, tandis que vainqueur ou vaincu le principal corps des armées prussiennes aurait à redouter l'attaque des

contingents allemands qui, par leur mouvement de concentration, contraignent, dès aujourd'hui, les forces prussiennes à se diviser afin de résister au mouvement combiné, des forces austro-fédérales. Il semble positif que l'armée italienne a commencé son mouvement agressif contre l'Autriche, mais jusqu'ici aucune dépêche ne nous renseigne sur la direction de ce mouvement.

Nous trouvons, dit un journal, de pénibles détails dans les lettres de Hongrie et de l'Autriche orientale sur la misère qui sévit dans ces malheureuses contrées. Dans la Bucovine les parents vendent leurs enfants pour quelques morceaux de pain. Un journal slave rapporte qu'un colon du faubourg de Vösch à Tebernowitz a acheté à un malheureux, trois enfants pour 9 florins. Une pauvre femme de la même ville a offert à un riche propriétaire ses deux filles dont l'une a douze ans et l'autre quinze, pour 10 florins chacune en lui laissant la faculté de choisir. Le propriétaire a refusé et il a donné un peu d'argent à la malheureuse femme dont le mari est mort de faim. Certaines lettres d'Allemagne disent que des cas de choléra se sont déclarés aux portes de Berlin. Que deviendront les armées si elles sont décimées à la fois par la guerre et le choléra ? Un frémissement de la pensée des malheurs qui se préparent.

Le Corps législatif a continué aujourd'hui la discussion du budget. On croit que le vote d'ensemble aura lieu avant la fin de la semaine. La session, qui doit finir vendredi, sera prorogée jusqu'au 30 juin, en vertu d'un décret en date de ce jour.

Il est apporté un changement considérable dans le programme de l'excursion de l'Empereur dans l'Est de la France. La visite à Strasbourg, Metz, Colmar, Besançon et Lunéville, est ajournée. L'Empereur se rendra le 14 juillet à Nancy avec l'Impératrice et le Prince Impérial. LL. MM. résideront trois jours dans le chef-lieu de la Meurthe.

M. le commandeur Nigra s'est rendu aujourd'hui chez M. Drouyn de Lhuys pour lui annoncer la publication du manifeste de Victor-Emmanuel et l'ouverture de la campagne en Italie.

M. Drouyn de Lhuys a travaillé longtemps aujourd'hui, avec l'Empereur au palais des Tuileries.

On écrit de Rome que Sa Sainteté Pie IX vient de prendre une résolution contre le cardinal d'Andréa, absent depuis deux ans et plus de son diocèse. Le Souverain Pontife chargerait deux vicaires capitulaires de l'administration du diocèse, abandonné de fait par le prélat en lutte avec la Cour de Rome.

A cette époque de l'année tous les membres du Corps diplomatique sont ordinairement à leurs campagnes ou aux eaux. Cette année pas un n'a encore quitté Paris. Ils y sont retenus par la gravité des circonstances.

Aujourd'hui a eu lieu, au ministère des travaux publics et de l'agriculture, la première séance de la commission supérieure chargée de la direction de l'enquête agricole. Il a été donné communication de divers documents parmi lesquels figure le programme de l'information à ouvrir, soit à Paris soit dans les départements, pour connaître avec exactitude les besoins, les vœux, les réclamations de la propriété rurale. Ce formulaire va être livré à l'impression. L'intention du gouvernement est qu'il puisse être soumis, d'abord aux conseils d'arrondissement, puis aux conseils généraux dans leur session prochaine.

Voici une nouvelle littéraire dont nous croyons avoir le premier : M. Louis Vuillot va faire paraître un nouvel ouvrage, certainement destiné à produire une grande sensation. Il sera la contrepartie du *Parfum de Rome* et aura pour titre : *les Odeurs de Paris*.

De larges affiches placardées dans Paris annoncent la prochaine publication d'un

nouveau journal politique intitulé : *l'Étonnant*, et qui aura pour rédacteur en chef M. Vitu du *Constitutionnel*.

On parle d'une brochure de M. Thiers sur la situation actuelle. M. de La Roche-Jaquelein vient d'en publier une sous ce titre : *La guerre générale devant l'opinion*.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

## BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL.

On écrit de Casablanca (mars 1866) :

« Dans la province de Casablanca, comme dans le reste du Maroc, le commerce des laines, il y a une dizaine d'années, se renfermait dans la limite des besoins du pays même et se bornait à alimenter la consommation intérieure. Ce n'est qu'à partir de 1858 que l'exportation des laines prit, dans la province de Casablanca, dans celle de Chaouya et de Urdegrah, un développement tel qu'en 1864 la tonne comparée aux tonnes des années précédentes se trouvait doublée. L'on évalue que la province de Casablanca, à elle seule, pourra cette année offrir à l'exportation de 3,200 à 3,600 balles, c'est-à-dire de 8 à 9 mille quintaux (54 kilog. par quintal) de laines.

La ville de Casablanca n'est pas seulement le marché où se vendent les laines de la province dont elle est le chef-lieu : c'est à Casablanca qu'arrivent, comme un entrepôt général de transit, les laines des provinces de Zenetta, Zeida, Medakara, Ouled-Aris, Ouled-Zian, Mediouna et Ouled-Bouyec, toutes voisines de Casablanca et connues sous le nom générique de Chaouya (grenier du Maroc). On calcule que dans ces diverses provenances le marché de Casablanca pourra cette année ajouter pour l'exportation environ 10,000 balles (25,000 quintaux) aux 3,600 balles sus mentionnées.

Ces laines se classent dans le commerce en deux qualités, savoir : la première, *Urdigria* fournie par les provinces de Mezab, Urdegrah et Tedla ; la seconde, *Beldia*, par celles de Chaouya. Ces qualités se déterminent d'après la longueur et la finesse de la toison. Les prix actuels des laines sur le marché de Casablanca, prix qui ne varient que selon les fluctuations des marchés de France, où les laines s'exportent presque en totalité, sont : première qualité, de 80 à 85 fr.; deuxième qualité, de 70 à 75 fr., par quintal.

Ces prix sont grevés :

1°. D'un droit de douane de	8,45
2°. De frais d'emballage, de portefaix et d'embarquement, par quintal	1,75
3°. D'une commission de 5/0/0	4,60

Total des frais par quintal pour rendre la marchandise à bord. 14,80

Les laines de Mazagan, moins estimées par les fabricants en France, se payent 10 à 15 fr. moins cher que celles de Casablanca et de Rabat. C'est la province de Dukallab, subdivisée en cinq kaïdats, qui fournit la plus grande partie des laines embarquées à Mazagan. Ces laines dont la presque totalité s'expédie en France, sont pour cette année évaluées à 15,080 quintaux et soumises aux mêmes droits et autres frais que celles de Casablanca.

(Annales du commerce extérieur.)

— Nous lisons dans le *Standard* :

« On vient d'inventer en Amérique une machine à cueillir le coton, qui paraît devoir rendre de grands services, en suppléant à la rareté, causée par la perturbation de l'ancien régime industriel dans les Etats du Sud.

« A l'époque même où le travail des nègres était soumis à la plus forte discipline et à la plus avantageuse organisation, la cueillette du coton présentait toujours de grandes difficultés, par suite de la nécessité de faire le travail dans un laps de temps très court. Une chaîne in-

finie de forme particulière, fonctionnant au moyen d'un tube mû par une poignée tournante, tels sont les principaux éléments de la nouvelle machine. Pendant l'opération, l'extrémité du tube est mise en contact avec le coton à cueillir, qui est aussitôt arraché de sa plante, transporté dans le tube et déposé dans un sac attaché à la ceinture de l'ouvrier. La machine est de la plus simple structure et ne pèse pas plus d'un kilogramme. Elle fait le travail de cinq personnes et d'une façon si habile et si sûre qu'elle peut produire, dans la récolte du coton, une augmentation de 10 0/0 sur celui qui est cueilli à la main. »

## CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Le Préfet du Nord donne avis que la commission chargée dans le département du Nord de constater l'aptitude des aspirants aux bourses dans les lycées et collèges et au Prytanée impérial de la Flèche, se réunira à la Préfecture le jeudi 12 juillet prochain, à huit heures et demie du matin pour la deuxième session de l'année 1866.

La liste d'inscription à l'examen sera ouverte à la Préfecture (bureau de l'instruction publique) du 15 au 30 juin.

Le programme des conditions à remplir sera remis aux familles qui en feront la demande.

Le consul de Belgique à Lille a l'honneur de rappeler à ses compatriotes que le délai de trois mois de la loi du 31 mai accordant amnistie en faveur des militaires déserteurs belges expire, pour le département du Nord, le 31 août.

M. le consul de Belgique reçoit tous les jours de trois à quatre heures rue de la Barre, 29.

Il est question d'introduire dans le projet de loi concernant les conseils municipaux une disposition aux termes de laquelle les gardes champêtres, auxiliaires des maires et adjoints, auraient qualité, comme les magistrats, la gendarmerie et les commissaires de police cantonaux, pour constater les contraventions aux arrêtés des maires, quel que soit d'ailleurs l'objet de ces arrêtés, pourvu qu'ils aient été approuvés par l'autorité préfectorale.

La fête des Incas a commencé dimanche à Valenciennes avec un grand solennité et au milieu d'un immense concours de curieux. Un triste incident a retardé la marche du cortège. Un des principaux acteurs de cette fête est devenu subitement fou ; on lui a donné aussitôt les soins les plus pressés et l'on espère que cette attaque, résultant de la fatigue et de la surexcitation des préparatifs, n'aura pas de suite. Au lieu de partir à 4 heures comme l'annonçait le programme, le cortège n'est parti qu'à 7 heures.

C'est aujourd'hui mardi le dernier jour de la fête; la grande marche de nuit aura lieu à 9 heures, à la lueur des flambeaux.

« On lit dans l'*Observateur d'Avènes* :

Les escadrons du 3<sup>e</sup> régiment de hussards, qui doivent former les garnisons des places d'Avènes et de Landrecies, sont arrivés aujourd'hui dans ces deux villes et y sont installés.

« A propos des bruits de guerre et des éventualités qui pourraient y pousser la France, nous ferons remarquer que, contrairement aux anciens usages, nous avons en ce moment sur l'extrême frontière du Nord toute une belle division de cavalerie légère d'Afrique cantonnée entre Valenciennes, Maubeuge et Châlons. »

Le tribunal correctionnel de Lille vient de condamner à quinze mois de prison, le nommé Henri Soyais, de Roubaix, pour coups et blessures à sa femme. Cet individu avait déjà subi cinq ans de prison pour vol.

Voici le programme du festival qui aura lieu à Wattrelos le dimanche 1<sup>er</sup> juillet :

WATTRELOS (Harmonie.)

Ouverture par Kalliwoda.

LANNON.

Ouverture du *Roi d'Isotol*, par Adam, arrangée par E. Petit. Fantaisie sur *Charles VI* (Halévy.)

WATTRELOS (St. Joseph.)

Ouverture par E. Marie. *Atala*, fantaisie par Blancheteau.

WARCOING.

Ouverture par ... Fantaisie sur le *Trovvère*, arrangée par Verhaeren.

WATTRELOS (Les enfants de la Lyre.)

La *Pensée*, fantaisie par Ch. Duyck. Air varié, arrangé par Honoré Melar.

CROIX.

Le *Droit du Seigneur*, ouverture. Fantaisie militaire par Grain d'or.

HERSEAUX.

La *Médaille d'or*, ouverture. Pot-pourri du *Châlet*, Van Calck.

ROUBAIX (Union Chorale.)

Les *Batteurs de Blé*, choeur par Laurent de Rillé.

*France et Italie*, choeur par Halévy.

MOUSCRON.

*Macbeth*, fantaisie par Breaux. Pot-pourri de *Zampa*, par Bender.

ROUBAIX (Fanfare.)

Pot-pourri nouveau sur l'opéra *Macbeth*, par Breaux. Grand air varié par J. Clément.

La viande de porc n'a pas que les trichines pour se recommander à la méfiance publique; elle est sujette à caution par tous les temps chauds. Moise et Mahomet avaient donc bien raison d'en interdire l'usage aux peuples méridionaux dont ils étaient les législateurs.

Le tribunal correctionnel de la Seine a jugé récemment l'un des quatre plus grands charcutiers de Paris, sous la prévention d'homicide par imprudence, parce que plusieurs personnes ont été malades, et qu'un enfant de deux ans est mort, après avoir mangé de la charcuterie provenant de son établissement.

Heureusement pour le prévenu, il a été prouvé que ses viandes, en fer étamé, étaient parfaitement tenues, que ses marchandises, rapidement débitées, étaient toujours récentes; et enfin, les experts ont trouvé, par l'autopsie de l'enfant, que la charcuterie ingérée avait été infestée subitement d'une myriade de petits champignons qui avaient causé les indispositions, et la mort. Ces témoignages et l'honorabilité bien connue du sieur Poncelet l'ont fait renvoyer de la prévention.

A Lille, il s'est passé mardi soir quelque chose d'analogue. Les membres d'une famille du quartier Saint-André, qui avaient mangé de la charcuterie à souper, ont éprouvé pendant la nuit les symptômes de l'empoisonnement. De prompts et énergiques secours ont fait disparaître le danger, mais il en est demeuré une indisposition, une malaise de l'appareil digestif.

Il importe donc beaucoup que les ouvriers, qui sont les plus grands consommateurs de charcuterie, prennent garde à celle qu'ils achètent et qu'ils mangent; la moindre apparence mauvaise doit les rendre défiant, puisque ce n'est qu'à l'aide du microscope que les savants s'assurent des altérations.

## LE RENSEIGNEMENT.

seul journal faisant connaître chaque semaine tous les faits commerciaux de la France et de l'Algérie, sur les faillites et leurs suites, sociétés, séparations de biens, interdictions, etc.; contributions, expropriations; ventes de fonds de commerce à Paris. Buletins commerciaux et financiers. Articles d'industrie et de jurisprudence. Cours des principaux marchés français, européens et étrangers. — Abonnements : Paris, rue Tiquetonne, 15. — 1 an, 23 fr.; 6 mois, 12 fr. (franco.) 24 j. 6140

## PAPIER WLINSI

L'immense succès de ce remède est dû à ces propriétés dérivatives bien constatées, à son action prompte et infaillible qui attire sur dehors l'inflammation qui tend toujours à se fixer sur les organes essentiels à la vie; il est recommandé par les premiers médecins pour la guérison des RHUMES, BRONCHITES, MAUX DE GORGE, GRIPPE, RHUMATISMES, LOMBAGOS, DOULEURS, etc. Son emploi n'exige aucune régime; une ou deux applications suffisent le plus souvent et ne cause qu'une légère démangeaison. Prix de la boîte, 1 fr. 50; 1/2, 1 fr. 60. A la pharmacie NAUDINAT, 16, rue de la Cité, Paris, et chez tous les pharmaciens.

La délicieuse Revalessière du Barry guérit, sans médecine, sans purges et sans frais, les nerfs, estomac, foie, gastrites, gastralgies, dyspepsies, diarrhées, poitrine, asthme, phthisie, gorge, bronches, vessie, reins, intestins, inflammations, muqueuse, cerveau et sang. Elle économise

mille fois son prix en remède. 60,000 cures par an, rebelles à tout autre traitement. 1/4 kil., 2 fr. 25 c.; 1/2 kil., 4 fr., 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 3 kil., 16 fr.; 4 kil., 20 fr.; 5 kil., 24 fr.; 6 kil., 28 fr.; 7 kil., 32 fr.; 8 kil., 36 fr.; 9 kil., 40 fr.; 10 kil., 44 fr.; 12 kil., 52 fr. Aux mêmes prix la Revalessière chocolatée. Du Barry, 26, place Vendôme, Paris. — Dépôt à Roubaix chez MM. Deschodt et Coille. x-6144

Au moment où les machines à coudre prennent une extension considérable, nous ne saurions trop engager le public à se méfier des nombreuses contrefaçons qui lui sont offertes sous le nom de machines à coudre de Wheeler et Wilson, de New-York. Ces machines dont la réputation est faite depuis longtemps dans le Nord de la France, sont les seules, on le sait, qui puissent présenter toutes les garanties de perfection et de solidité. Nous croyons devoir rappeler encore qu'elles portent l'estampille de l'agent général Européen de la Compagnie : C. M. MARTOUGEN, 70, BOULEVARD SÉBASTOPOL, à Paris.

Toutes les machines à coudre de Wheeler et Wilson SONT GARANTIES PENDANT QUATRE ANS contre tous FRAIS DE RÉPARATION ET D'USURE; ces garanties spéciales peuvent être exigées par tous ses acheteurs.

Chaque machine doit être pourvue :  
D'une double plaque;  
Du guide à ourler, de toutes largeurs;  
Du guide à ganser;  
Du guide droit;  
Du guide à poser les rubans sans batis  
Du guide à soutercher;  
1 pierre à Emery;  
Douze aiguilles, un tourne-vis, une burette, deux clefs, un tire-fil et un pied à piquer les ruches.

Il est à remarquer que bien des marchands de contrefaçon offrent cinq ans de garantie, mais sans spécifier quel genre de garantie. Les agents de la Compagnie doivent toujours donner aux acheteurs l'EXPLICATION DE GARANTIE PENDANT QUATRE ANS CONTRE TOUT FRAIS DE RÉPARATION ET D'USURE.

S'adresser à M. Ch. François, agent général de la Compagnie pour Lille, Roubaix et Tourcoing, à Roubaix, 15, rue du Chemin de Fer, en face du Square.

## AVIS.

M. Charles François, représentant de la maison C. M. Martougen, 70, Boulevard Sébastopol, à Paris, agent général de la C<sup>ie</sup> des machines à coudre américaines de Wheeler et Wilson de New-York, a l'honneur d'informer sa clientèle du département du Nord, que M. Marchand ne fait plus partie de la maison Martougen, depuis le 1<sup>er</sup> mai.

## TÉLÉGRAPHIE.

Tarif intérieur établi par la loi du 3 juillet 1864.

1. Entre deux bureaux d'une même ville ou d'un même département : P. G. 1 à 20 mots, adresse et signature comprise 1 c. Chaque dizaine de mots ou fraction de dizaine excédante. . . . . 50  
2. Entre deux bureaux de départements différents. 10 à 20 mots, adresse et signature comprises 2 c. Chaque dizaine de mots ou fraction de dizaine excédante. . . . . 4 c.  
La date, l'heure du dépôt et le lieu du départ sont transmis d'office.

père pour deviner si cette question était une fiction ou une réalité.

— Choisis, Anaïs, répéta le vieillard avec fermeté.

Elle garda un moment un pénible silence. Un conflit déchirant avait lieu dans son âme en ce moment suprême où elle allait décider elle-même de son sort. Plusieurs fois un nom parut venir expirer sur ses lèvres, plusieurs fois elle se tourna vers Charles comme pour lui dire : « C'est vous. » Puis elle se jeta encore, d'un mouvement désespéré, dans les bras de son père, comme pour échapper à elle-même, et elle dit d'une voix faible :

— Mon père, je ne me marierai jamais. Charles fut comme frappé de la foudre.

— Anaïs, s'écria-t-il, Anaïs, vous pouvez me rendre le plus heureux des hommes, et vous ne l'avez pas voulu !

— Faut-il donc que ce vieillard, dit-elle, que mon père ait peut-être un jour le droit de me maudire ?

— Anaïs, dit M. Ledoux à son tour, est-il vrai que tu t'opposerais à mon projet d'union avec Alfred, notre bienfaiteur, notre ami ?  
— Mais je ne l'aime pas, lui ! dit la jeune fille en se laissant aller à demi évanouie dans un fauteuil.  
Le vieillard, qui sentait le besoin de terminer cette longue et fatigante scène, dit alors à Charles, qui restait consterné :  
— Adieu, monsieur Dufour; il est temps que vous quittiez cette maison, où vous laisserez de si pénibles souvenirs, et je vous demande, au nom de l'honneur, pour la tranquillité de cette enfant, pour la vôtre, pour la mienne, de n'y revenir jamais. Dans d'autres temps et d'autres circonstances peut-être, j'aurais eu pour

vous une affection sincère, et je déplore les erreurs dans lesquelles la fortune va vous entraîner... Mais, adieu, encore une fois; il vous sera facile d'oublier le passé, et soyez heureux...

— Quoi ! monsieur, dit Charles avec désespoir, cette décision est donc irrévocable !

— Irrévocable ! répondit le vieillard. Charles hésita encore quelques minutes.

— Adieu, dit-il enfin en regardant Anaïs, qui avait perdu tout-à-fait l'usage de ses sens; qu'elle soit heureuse aussi, elle ! Et vous, monsieur, recevez ma parole, je ne viendrai plus troubler votre repos; vous ne me reverrez jamais.

Il sortit lentement et la tête baissée; cinq minutes après, son tilbury, qui avait été réparé, roulait vers Paris.

Comme il l'avait promis, Charles ne reparut plus à la petite maison de Meudon, et tout, dans cette paisible demeure, reprit bientôt son calme accoutumé. Anaïs, dont cette scène avait remué si vivement le cœur, et qui pour la première fois de sa vie avait osé laisser voir un sentiment que son père n'approuvait pas, retomba dans cette obéissance passive d'une jeune fille timide, habituée à s'en rapporter à d'autres du soin de son propre bonheur. Elle ne prononçait jamais le nom de Charles Dufour, mais elle était calme, et on eût dit qu'elle avait tout oublié.

ELLE BERTHET.

(La fin au prochain numéro.)